

# La Terre de demain

## Jardin ou désert ?

●●● **René Longet**, Onex (GE)  
expert en développement durable

*Face à la destruction de l'environnement, en ce tournant de l'histoire de notre planète, le jardin, public ou privé, devient un lieu de refuge pour la biodiversité et de bonne gestion des ressources de la nature. Le moment est venu de choisir : veut-on faire de notre Terre un jardin ou un désert ?*

Pour la mythologie et la symbolique, le jardin a de tout temps été un espace privilégié. C'est là que l'on recherche la paix, l'inspiration, la beauté. C'est là que l'on convoque le meilleur de la végétation, pour son plaisir, son délassément, pour son utilité aussi. Mais aujourd'hui la nature sauvage est à la peine, l'humanité étend son emprise et sa dynamique destructrice à l'ensemble de la Terre. Du coup, la parabole du jardin, petit coin de paradis domestiqué par l'homme, se retourne : il n'est plus une miniature du monde vu à travers le prisme anthropique, sous la mainmise de l'homme, mais un refuge pour une nature désormais fragilisée, une contribution au nécessaire rééquilibrage de l'environnement. Le jardin devient le symbole d'une gestion responsable.

### Biodiversité menacée

Selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), sur les 79 837 espèces inscrites dans sa *Liste rouge mondiale*, 23 250 sont menacées d'extinction. Parmi ces dernières, « 41 % des amphibiens, 13 % des oiseaux et 25 % des mammifères ». Quant à l'*Indice planète vivante*, qui suit l'état de la biodiversité « chez 10 380 populations de 3041 espèces de mammifères, d'oiseaux, de reptiles, d'amphi-

biens et de poissons », il indique que depuis 1970, soit « en moins de deux générations, la taille des populations des espèces de vertébrés a fondu de moitié ».

C'est bien la première fois qu'une seule espèce - la nôtre en l'occurrence - provoque une telle hécatombe. Les causes ? Le morcellement et la modification des espaces, la pollution et les pesticides, une chasse abusive et un braconnage désastreux, la destruction de la forêt tropicale, l'agriculture industrielle, la multiplication des infrastructures, les changements climatiques, les dérangements continuels par les activités humaines. Or, si nous avons le droit d'utiliser la nature, nous n'avons pas celui - ni l'intérêt d'ailleurs - d'en abuser, encore moins de faire disparaître des espèces animales et végétales qui, une fois éradiquées, le sont à tout jamais.

En Suisse, pays densément peuplé et aux infrastructures nombreuses, un tiers des espèces animales et végétales sont menacées ; 2 % des espèces animales et 5 % des végétales ont même déjà disparu. Et cela malgré notre ancienne tradition de protection de la nature !

Se fondant sur ses engagements internationaux, la Confédération s'est dotée d'une stratégie détaillée, basée sur ce constat : si l'extension des réserves naturelles demeure indispen-

sable, la biodiversité doit retrouver une place appropriée sur tout le territoire, et non être confinée à certains terrains seulement. C'est la clé de sa survie. Protéger et rétablir la biodiversité est donc considéré aujourd'hui comme relevant de la responsabilité de chaque gestionnaire d'une parcelle de sol.

Chaque espace fonctionnel doit être géré de façon à préserver les espèces. En *zone agricole*, la législation a intégré des exigences en matière de biodiversité, par l'orientation des subventions agricoles, les prestations écologiques, la limitation des traitements. Mais il faut aller plus loin et travailler sur des modes de production plus proches de la nature, comme l'agroforesterie, la culture biologique, une plus forte réduction des intrants. En *zone forestière*, les traitements sont interdits, la planification forestière doit délimiter des réserves et la loi impose une replantation en fonction des situations naturelles. Les *zones de loisirs* et de sport sont aussi concernées, par les modes de gestion et le cadrage des activités des usagers.

## Au cœur du bâti

Restent les zones bâties. Dans un monde qui s'urbanise rapidement, la bataille pour la biodiversité ne peut en faire l'impasse. Celles-ci sont de natures diverses : industrielles, d'habitat

individuel, d'habitat collectif, d'infrastructures... Dans chacune de ces affectations, il y a moyen de prendre en compte les besoins de la biodiversité. Ceux-ci sont assez simples : les espèces doivent pouvoir se déplacer, franchir les infrastructures ; il faut donc qu'il y ait des liens entre leurs biotopes. Cela signifie qu'il faut rétablir des couloirs de biodiversité (rideaux d'arbres, haies, cours d'eau), limiter l'accessibilité humaine de certains lieux, assurer une perméabilité des sols (pavés filtrants, etc).

Plusieurs centaines d'entreprises ont déjà renaturé des aires industrielles sous l'égide de la Fondation Nature et Economie.<sup>1</sup> Dans les zones denses, la conception des bâtiments fait beaucoup (dispersés ou regroupés) ainsi que l'aménagement et le mode de gestion des espaces extérieurs, des toits, des façades et des balcons.

## Le rôle des jardins

C'est là que l'on retrouve nos jardins... Aujourd'hui, la biodiversité a besoin d'eux pour survivre. Ainsi, qu'ils soient publics ou privés, il s'agit d'ajouter aux critères esthétiques et de délasserment des jardins ceux de la biodiversité. Les mêmes approches sont applicables et passent par le choix des espèces et des principes de gestion.<sup>2</sup> Les modes de traitement, en effet, ne concernent pas que l'agriculture. De nombreux intrants de synthèse, des produits phytosanitaires et autres sont employés dans les jardins afin de faciliter leur entretien et de créer une image lisse et propre.

C'est que, dans les représentations courantes, propriété rime avec propreté, et gestion avec prise de pouvoir. Dans cette perception, la nature est

1 • 379 sites sont certifiés par la fondation pour les qualités naturelles de leurs aménagements extérieurs. [www.natureeteconomie.ch/](http://www.natureeteconomie.ch/)

2 • Voir par exemple le dépliant de **Pro Natura Genève**, *Planter des haies indigènes*, ou le document « Principes de gestion de la biodiversité dans les espaces verts communaux », Ville d'Onex 2008, 50 p., sur [www.onex.ch/fr/onex-au-quotidien](http://www.onex.ch/fr/onex-au-quotidien).

l'ennemie du jardin, orienté vers l'artifice et la construction humaine de l'espace.

## Les nouveaux jardiniers

Cette vision est dépassée. La fierté du jardinier contemporain n'est plus de tout maîtriser et d'éradiquer ce qui ne pousse pas selon sa volonté, mais d'accueillir des végétaux menacés, des oiseaux, des hérissons et des écureuils, de tolérer le passage du renard ou du chevreuil - comme salut d'une nature encore présente. Le succès de sa gestion sera que de la vie sauvage se manifeste dans son petit bout de territoire.

Dans les jardins publics, cette nouvelle approche répond en plus à une intention de démonstration et de didactique. Planter des arbres stériles ne permet pas à la population, et notamment aux enfants, de percevoir le cycle

de la fructification, ni aux oiseaux de se nourrir. Couper les graminées toutes les semaines évite certes les nuées de pollen, mais est stérile pour les insectes et rompt le cycle du vivant.

Le jardin public peut être un extraordinaire lieu de contact avec la nature, d'expérience de son fonctionnement, en particulier du passage des saisons. Choisir des espèces résistantes et plus rustiques permet aussi de traiter autrement, voire de se passer tout à fait de pesticides. Planter des arbres fruitiers est aussi un beau retour du cycle de l'utilitaire dans les villes, et les espaces de plantage de légumes rappellent la culture potagère. De belles découvertes, qui permettent de surmonter l'impression de désordre et de non-entretien.

Non, les jardiniers ne sont pas devenus de grands paresseux - ils mettent en valeur la nature et la rendent visible et tangible aux habitants.

**R. L.**

*Rue Liotard, Genève*

